

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année à vous Varreddoises et Varreddois, petits et grands.

En cette fin d'année, le Conseil Municipal et moi-même nous réjouissons de rencontrer nos Anciens au cours d'un repas pour ceux qui le désirent et pour les autres lors de la remise des colis de Noël.

Cela a été répété à de nombreuses reprises dans mes édits ainsi que dans des articles dans le Raveton tout au long de l'année, mais il est important pour le bien-vivre ensemble que cessent les incivilités dans la commune.

Ce seraient de belles résolutions pour l'année 2025 !

Bien à vous
Francis MESSATI

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	15
Associations & Animations	12	Temps libre	20
Enfance//Jeunesse	14	Infos pratiques	21

LA MAIRIE COMMUNIQUE

BALAYAGE DES RUES

Mardi 10 Décembre
Mercredi 11 Décembre



ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- Mme BOUSMAHA Rekia le 14 septembre 2024
- Mme GRUSELLE Violette le 22 septembre 2024
- M SAVRY Robert le 27 septembre 2024
- Mme DROUART Ginette le 29 septembre 2024
- Mme FÈRÊT Mauricette le 04 octobre 2024
- M PONSEN Bernard le 13 octobre 2024
- M PAYEN Jean le 24 octobre 2024

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

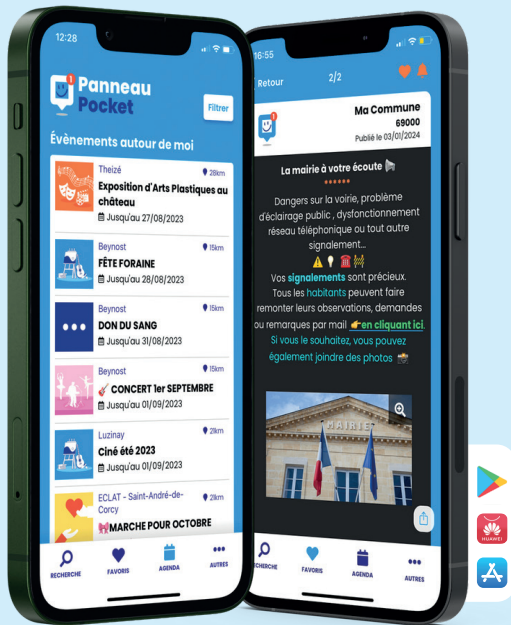
- SANTUCCI Loann le 28 septembre 2024



LA MAIRIE COMMUNIQUE



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



100%
GRATUIT &
ANONYME

0%
PUBLICITÉ



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

 Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com



LA MAIRIE COMMUNIQUE

ECLAIRAGE PUBLIC

« Eclairage public : Dans le cadre du programme de remplacement des équipements d'éclairage public (programme 2024) de la rue Moreau Duchesne et de la rue Victor Clairret, la commune a été lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Île-de-France.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région Île de France, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 41 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action financée par la Région île de France : 7 661,25 € soit 30 % montant des travaux de 25 537,50€ H.T.



Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

LA MAIRIE COMMUNIQUE



ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du programme de modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2024) de la rue Moreau Duchesne et de la rue Victor Clairret, la commune a été lauréate au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert ».

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention « Fonds vert » permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 41 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action financée par l'Etat : 5 107,50 €, soit 20% du montant des travaux : 25 537,50 € H.T.

MODERNISATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (PROGRAMME 2024) DES RUES MOREAU DUCHESNE ET VICTOR CLAIRET		
 Commune de VARREDES	Montant des travaux :	30 645,00 € TTC
	Financement de la commune :	17 876,25 €
 Préfète de Seine-et-Marne :	Financement de l'État	5 107,50 €

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne





LA MAIRIE COMMUNIQUE

Marche nocturne

de Noël 

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 À 19h30

Départ depuis la Salle Polyvalente

VARREDES



Participation libre

Parcours de 6 km

Collation gourmande à la fin de la marche

Matériel nécessaire :

- ✓ Chaussures tout terrain
- ✓ 1 dispositif d'éclairage
- ✓ 1 gilet haute visibilité
- ✓ 1 bonnet de Père Noël



Varreddes
Cultivez votre santé !

Scanné avec CamScanner

LA MAIRIE COMMUNIQUE

DOMAINE PUBLIC/DOMAINE PRIVÉ

Les haies.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou son représentant ou son locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

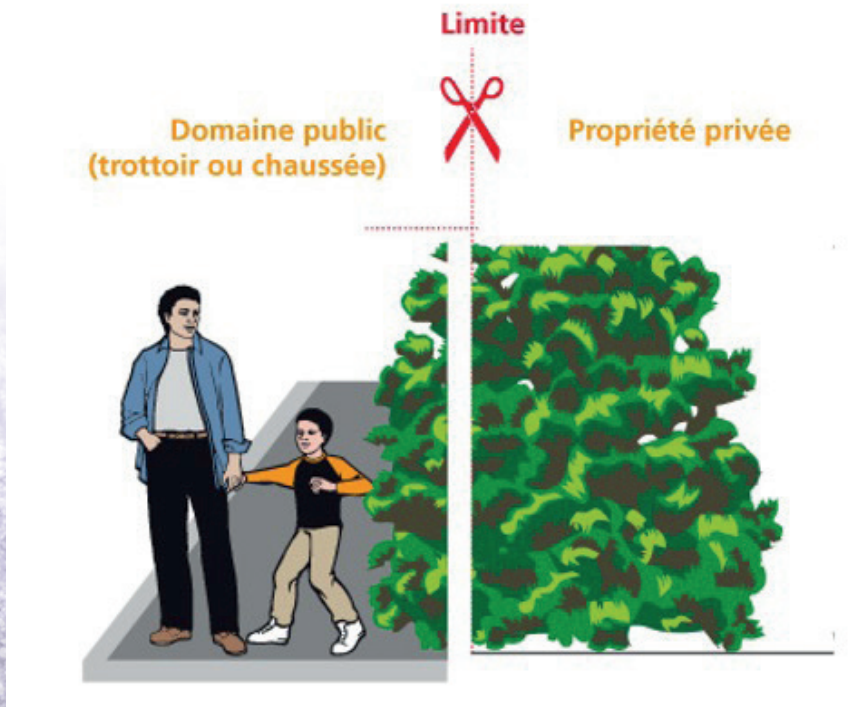
Les services municipaux, quant à eux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique uniquement.

Entretien du trottoir

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.

Chaque mois, la balayeuse passe pour le nettoyage des caniveaux. Les dates sont disponibles sur le site de la commune et un rappel est fait sur le Raveton.

Merci de faciliter le passage de celle-ci. Trop de fois le passage ne peut pas se faire à cause du stationnement des véhicules.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

INSTALLATION DE MME TAVERT, OSTÉOPATHE À VARREDES

Je me présente je m'appelle Camille TAVERT, j'ai 26 ans. Je suis diplômée depuis septembre 2021, de l'École Supérieure d'Ostéopathie (ESO Paris).

L'ostéopathie est tout d'abord une thérapie manuelle douce, qui vise non seulement à diagnostiquer, mais aussi et surtout rétablir le manque de mobilité des tissus, qui engendre ou pourrait engendrer à terme des douleurs.

C'est donc une thérapie à la fois préventive et curative visant à préserver l'état de santé.

Je pratique sur tout type de patients : nouveaux-nés, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et sportifs.

Après mon diplôme j'ai voulu me spécialiser autour de la femme.

dans la périnatalité afin d'accompagner au mieux les femmes enceintes pendant le suivi de grossesse, la préparation à l'accouchement ainsi que le post-partum.

dans les troubles de la fertilité afin d'accompagner les femmes ayant des difficultés à concevoir un enfant (avant ou pendant un parcours PMA), dans les troubles gynécologiques pour tout ce qui concerne le vaginisme, endométriose et les douleurs de règle afin de leur apporter un confort.

Je pratique également le drainage lymphatique afin d'apporter au sein du cabinet du bien être tout en soignant les maux.

Ce sera un plaisir de vous recevoir au sein de mon cabinet au 4 rue Neuve à Varredes.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

LES DÉPÔTS SAUVAGES : UN FLÉAU POUR L'ENVIRONNEMENT, UNE VÉRITABLE NUISANCE POUR LA COMMUNE.

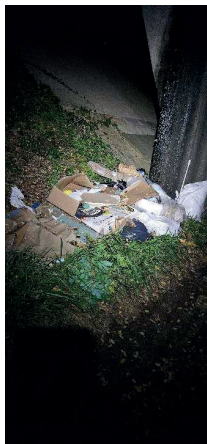
Les dépôts sauvages sont des déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés avec ou sans le consentement du propriétaire.

Au-delà du coût induit, la dégradation des espaces publics ou naturels nuit à l'image des territoires et à la qualité de vie. Symboles de pollutions visuelles en milieux naturels et urbains, les dépôts sauvages sont une des premières sources de pollution des milieux aquatiques. Ils ont un impact négatif sur la biodiversité, sur la santé humaine et portent aussi atteinte au maintien de certaines activités économiques (touristiques, de pêche, agricoles...).

Selon l'Agence de la transition écologique, les dépôts sauvages représenteraient 5 € par habitant et par an pour les collectivités, soit 25 M€ par an, rapportés à l'échelle régionale et ses 5 millions d'habitants.

Alors luttons contre ce fléau ! Pour le bien vivre ensemble !

<https://sentinelles.sportsdenature.fr/> vous permet de signaler ces dépôts sauvages.



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



LE PETIT GAULOIS

présente



- 14 décembre 2024 -



VARREDES

Salle polyvalente 20 h

Causerie autour de l'**impressionnisme**

Les origines, les débuts, développements et conséquences.

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

LE CLUB DE L'AMITIE

Le 9 Octobre, les adhérents se sont rendus à « Le Mesnil sur Oger » (dans la Marne) afin d'y découvrir le « Musée de la Vigne et du vin ».

Nous avons été impressionnés par la diversité et le nombre incalculable d'objets de la vie courante récoltés tout au long de sa vie par le Grand Père Launois (à l'origine des caves de Champagne du même nom ainsi que du musée).

On y trouve aussi bien les premiers pressoirs, alambics, premières machines à calculer, cocotte-minute, objets de métiers artisanaux, etc.. Une très grande fresque représentant tous les membres de la famille Launois confectionnée avec 42136 capsules de bouteilles de champagne de différents crus (comme un puzzle) est accrochée au mur.

Puis nous nous rendons au Château des propriétaires pour y déguster un délicieux repas « au Champagne » (à volonté).

C'est à l'issue de ce repas que nous reprenons le bus pour revenir à Varreddes et terminer cette agréable journée.

Monique Rigault



A LA DECOUVERTE DE LA TOVERTAFLE

Dans notre EHPAD, La Magdeleine, spécialisé dans l'accompagnement des résidents atteints de troubles neurocognitifs, nous mettons un point d'honneur à favoriser les liens intergénérationnels.

A la découverte de la Tovertafle par les enfants du centre de loisirs de Varredes. Douze enfants du centre de loisirs de Varredes sont venus à la rencontre des résidents du Faubourg pour découvrir la fameuse table magique, « la Tovertafel », récemment acquise par la Magdeleine, et les nombreux jeux qu'elle contient. Certains ont aussi pu s'exercer à la Korian Fit, la console de jeux vidéo adaptée aux seniors, avec l'aide de l'animateur et des résidents ; ces derniers devenant ainsi les professeurs, les éducateurs stimulants et encadrants avec patience et bienveillance les jeunes enfants enthousiastes. Le temps a vite passé et s'est achevé par un goûter-maison très apprécié par tous. Un moment d'échange et de partage très réjouissant.

La Sarbacane : une passion nouvelle pour les résidents de La Magdeleine ? Ce mercredi 16 octobre 2024, trois jeunes résidents du Brassat sont venus rencontrer ceux de La Magdeleine pour présenter les règles du jeu de sarbacane mais aussi de la boccia (un jeu de pétanque adaptée) ; deux activités qu'ils pratiquent régulièrement au centre de la Croix Rouge à Meaux.

Parmi les résidents et le personnel présent, beaucoup s'y sont essayés, guidés par les jeunes gens et ont particulièrement apprécié celles-ci qui se révèlent être à la fois physiques mais aussi ludiques. C'est aussi l'occasion de se connaître, d'échanger, de partager et pourquoi pas d'envisager un projet ensemble. C'est, en tout cas, la volonté des participants après cet après-midi enjouée.





NOTRE HISTOIRE

La Mairie.

A l'heure où les travaux d'agrandissement de notre mairie ont débuté, nous allons parler de la construction et de l'évolution du bâtiment actuel.

Tout d'abord, qui dit mairie dit maire et son équipe municipale. A Varreddes et dans toutes les communes de France, les premiers maires furent élus en février 1790. Mais, lisons C. Grésy, dans sa "Monographie Locale de Varreddes" de 1899 :

"Une loi de 1787 avait déjà modifié l'ancienne administration et avait établi dans toutes les paroisses une assemblée composée, avec le seigneur [l'Evêque de Meaux pour Varreddes] et le curé, membres de droit, de trois, six ou neuf membres suivant le nombre de feux, élus par les habitants eux-mêmes.

"La loi du 14 décembre 1789 modifia de nouveau l'organisation précédente, institua dans chaque paroisse, appelée désormais commune, un maire, plusieurs officiers municipaux et un nombre double de notables qui composèrent le Conseil général de la commune. Ils étaient élus, non par l'ensemble des habitants, mais par les citoyens actifs, c'est-à-dire Français, âgés de 25 ans, domiciliés depuis un an dans la commune, payant une contribution directe égale à la valeur de trois journées de travail et n'étant pas serviteurs à gages [et de sexe masculin]. Les éligibles devaient être citoyens actifs aussi et payer une contribution directe de la valeur locale de dix journées de travail.

"Un procureur de la commune, également élu, était chargé de la surveillance des intérêts communaux."

On le voit, pour voter, il fallait être relativement aisé financièrement et, pour être élu, être encore plus "riche". Poursuivons notre lecture :

"L'élection de la première municipalité de Varreddes, comme dans toutes les communes rurales, fut annoncée au prône deux dimanches consécutifs, en janvier 1790. L'élection eut lieu le premier dimanche de février, dans l'église même, à la suite des offices, sans doute.

"Furent élus : Maire, Duval Jean Nicolas, vigneron ;

"Officiers municipaux : Jean Ménil, Jean Piettre, Gaillet, instituteur, Etienne François Moreau et Chibon ;

"Notables : Jean Nicolas Lebel, Andry, Jean Collinet, Jean Denis Leriche, Arnoul Leduc, Chéron, Plateau, Jean Doyen ;

"Procureur : Deboeuf."

L'équipe municipale était donc composée de 15 hommes.



NOTRE HISTOIRE

La liesse des débuts de la Révolution ne dura pas très longtemps. Après l'organisation de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, la municipalité distribua du vin et de l'argent aux plus nécessiteux et la soirée fut consacrée aux divertissements. Une autre fête fut célébrée : la plantation de l'arbre de la Liberté sur la place publique. Mais bientôt arrivèrent des jours beaucoup plus sombres. La Convention fut instituée en 1793, avec cette période très noire qu'on a appelé la Terreur, où on exécuta beaucoup de personnes, soit à cause de leurs origines nobiliaires, soit parce qu'elles étaient présumées en désaccord avec le régime en place. La Municipalité de Varreddes sut néanmoins garder la tête froide et éviter tout excès. Cependant, elle dut organiser les réquisitions demandées par le pouvoir car les récoltes étaient mauvaises et il fallait nourrir les populations des villes. Par ailleurs, la France étant en guerre contre l'Europe coalisée depuis l'exécution du roi Louis XVI et la Municipalité devait enrôler de nombreux jeunes "volontaires" pour défendre la Patrie. 32 enfants de Varreddes furent inscrits sur le Registre des enrôlements. Un autre rôle de la Municipalité fut de définir les biens devant être confisqués aux nobles et au clergé et de confectionner des lots afin de les vendre comme "Biens Nationaux".

Le calme revient enfin. Poursuivons notre lecture. Nous sommes en 1805, sous le Premier Empire :

"Le 21 pluviôse an VIII (10 février 1805), le Conseil municipal jure obéissance à la Constitution rétablissant l'Empire, et fidélité, dévouement et reconnaissance à Napoléon, empereur des Français, et à ses successeurs.

"Sous les premières assemblées qui gouvernèrent la France après la Révolution, les municipalités, soit que l'intérêt des communes le réclamait, soit qu'elles y fussent forcées par les circonstances, avaient des séances très fréquentes, presque journalières, et tous les actes de l'administration étaient consignés sur les registres des délibérations.

"A partir du rétablissement de l'Empire, et pendant un demi-siècle, la vie communale semble morte. A peine quelques réunions par an, et encore y traite-t-on peu d'affaires. Aussi, peu de faits à signaler."

Pendant toutes ces années, Varreddes et bon nombre de villages n'ont pas de mairie. Le Conseil municipal se réunissait donc chez Monsieur le Maire, ce qui nécessitait que son logis soit adapté et suffisamment grand pour accueillir au moins quinze personnes. Le secrétaire de mairie était, à l'époque, l'instituteur de l'école des garçons et, de ce fait, les archives et les documents étaient rangés à l'école. Ce n'était pas pratique, notamment lorsqu'on devait les consulter.

NOTRE HISTOIRE

La mairie :

Poursuivons notre lecture :

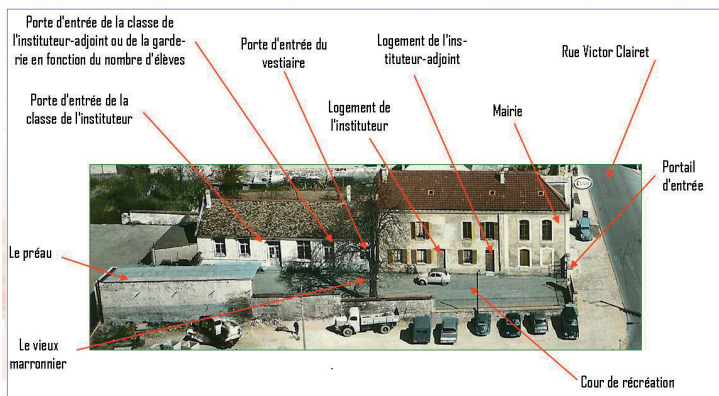
"En 1849, sous l'administration municipale de M. Delesseux père, fut achetée la maison du Globe, précédemment résidence des notaires, puis maison de culture, située sur la route nationale N° 36, ou Grande Rue de Varredes. Le prix de vente a été de 9 000 F.

"Cette propriété fut appropriée tant bien que mal, pour y installer l'école des garçons, la mairie et le logement de l'instituteur et du garde-champêtre ; quelques années après, on y adjoignit le Bureau de poste qui y resta jusqu'en 1876. Une horloge publique y avait été établie en 1885, mais elle a été retirée.

"Une nouvelle appropriation, mais plus complète et mieux entendue que la première, eut lieu en 1885. Le garde-champêtre et le bureau de poste ont élu domicile ailleurs. Aujourd'hui [en 1899] la maison commune comprend : une mairie bien installée ; l'école des garçons divisée en deux classes vastes et bien aérées ; logement suffisant et confortable pour l'instituteur et l'instituteur-adjoint ; magasin de la pompe à incendie ; gymnase et préau couverts ; asiles de nuit pour les voyageurs."



La mairie vers 1905. A gauche, les enfants sortent de l'école.



Une vue aérienne du bâtiment vers 1960. A cette époque, les deux salles de classe, mixtes, abritaient le CE1 et le CM2.

pe à incendie ; gymnase et préau couverts ; asiles de nuit pour les voyageurs."

Au cours du 20^{ème} siècle, l'aspect extérieur de la mairie et de l'école a très peu changé. On a repeint les façades d'une couleur crème, faisant ainsi disparaître les parements de brique et changé les portes et les fenêtres.

NOTRE HISTOIRE

Lors de la Première Guerre mondiale, du 5 au 12 septembre 1914, c'est la première Bataille de la Marne. Varreddes est occupée par les Allemands. La plupart des habitants ont évacué la zone de combats. La mairie est ouverte et occupée ; l'intérieur des locaux est dévasté et pillé mais la structure ne subit que quelques dégâts dus aux bombardements. Le préau de l'école de garçons, l'église et de nombreuses maisons abritent des soldats allemands (et quelques français) blessés. Certains, ayant succombé à leurs blessures, ont même été enterrés à proximité.

Après le départ des Allemands et le retour des Varreddois, tout fut remis en état. Lors d'une "séance extraordinaire du 20 septembre 1914, le Conseil vote pour faire disparaître les traces de la bataille qui a eu lieu dans Varreddes et sur son territoire une somme de 2 000 Francs."

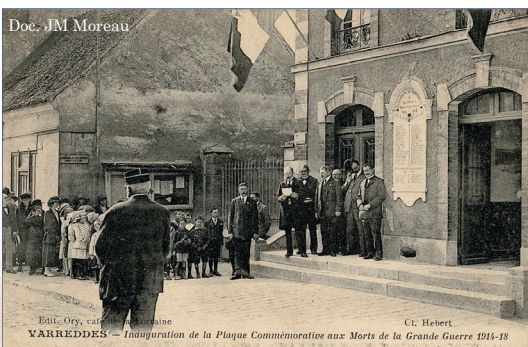
Pendant toute la durée de la guerre, Varreddes accueillera de nombreuses unités de sol-



Doc. JM Moreau

99 La Grande Guerre 1914-18 — Blessés et Prisonniers allemands à la Mairie de VARREDES après la bataille de la Marne - A. H.

Cette carte postale est très courante. Elle a été tirée à plusieurs milliers d'exemplaires et donnée aux soldats français pour qu'ils écrivent à leurs familles. Une forme de propagande anti-allemande courante pendant toute la durée du conflit.



Doc. JM Moreau

Édit. Ory, carte postale française
VARREDES — Inauguration de la Plaque Commémorative aux Morts de la Grande Guerre 1914-18
Cl. Hebert

L'inauguration de la plaque aux Morts le 16 septembre 1923. La commune de Varreddes a également été décorée de la Croix de Guerre suite aux événements survenus lors de la Bataille de la Marne.

dats en repos après d'éprouvants combats dans les tranchées et avant de repartir au front. Certains participeront aussi à des prises d'armes et des commémorations dans le village.

Le 11 novembre 1918, la paix est enfin revenue. Pour rendre hommage aux Enfants de Varreddes Morts pour la France, le 16 septembre 1923, a lieu l'inauguration de la plaque apposée sur la façade de la mairie, entre les deux portes-fenêtres. Le même jour, le monument aux Morts, dans le cimetière, et la plaque située dans l'église sont aussi inaugurés.

NOTRE HISTOIRE

Jusqu'en 1995 environ, la mairie se compose de :

- au rez-de-chaussée : l'entrée, le secrétariat, le petit bureau de M. le Maire derrière le secrétariat, l'escalier menant au premier étage, un petit local et les toilettes.
- au premier étage : la salle des Mariages et du Conseil et la salle du Cadastre (celui-ci était très souvent consulté par les agriculteurs et certains villageois).

Un premier agrandissement a lieu ensuite : la salle du Cadastre devient le bureau du maire. On aménage les combles au deuxième étage pour y installer le cadastre et entreposer les archives.

Plus tard, le logement des instituteurs étant vide depuis de nombreuses années, le premier étage est agrandi. Un couloir est aménagé à gauche de l'escalier. Il dessert le bureau du maire, tout de suite à gauche, un escalier menant au deuxième étage et, au fond, une salle de réunion. Le deuxième étage est, lui aussi, modifié et agrandi.

Cependant, la mairie est encore trop exiguë. Les adjoints au maire ne disposent pas tous d'un bureau pour travailler et recevoir les Varreddois. De plus, les locaux ne sont pas vraiment adaptés pour recevoir les Personnes à Mobilité Réduite, tant pour leurs démarches administratives que pour assister aux cérémonies festives telles que les mariages. C'est pourquoi il est impératif de réaliser les travaux d'agrandissement et de mise aux normes P.M.R. Ceux-ci viennent de commencer et doivent durer environ une année.

Jean-Marc MOREAU.



Photo J-M Moreau

Début des travaux d'agrandissement de la mairie. Cette grosse machine réalise de profonds forages qui seront remplis de béton pour les fondations du nouveau bâtiment.

VOTRE TEMPS LIBRE

Bonjour les ravetons !

Toujours en forme !?... Et toujours un petit sudoku pour passer le temps !...

Voici la grille de décembre

				4		6		
1	8			2			3	4
5		6			3		1	
9			7	1			8	2
		3				7	4	
			9					5
		1			8	5	9	
				7			2	6
3			4					

A vos outils :

La réflexion, Le crayon, La gomme !...

Solution de la grille de Novembre :

1	5	7	9	4	2	6	8	3
2	4	6	7	3	8	1	9	5
3	8	9	6	5	1	4	2	7
4	9	8	2	1	7	5	3	6
5	7	2	4	6	3	9	1	8
6	3	1	8	9	5	7	4	2
7	6	4	3	2	9	8	5	1
8	2	5	1	7	4	3	6	9
9	1	3	5	8	6	2	7	4

BONNES FÊTES à Tous !...

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mr Drevet : 06 19 10 70 36

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Camille Tavert : 06 20 49 02 92

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Mardi : 9h15 à 12h

Mercredi : 9h15 à 12h

Jeudi : 9h15 à 12h

Vendredi : 9h15 à 12h

Samedi : 9h15 à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.